

PLAN LOCAL D'URBANISME DE STRING - WENDEL



Annexes sanitaires :

- Note technique sur l'élimination des déchets solides
- Plan de zonage d'assainissement

APPROBATION DE L'ELABORATION
DU P.L.U. PAR D.C.M. DU : 26 juin 2015

*Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Municipal du 26 juin 2015.
Le Maire*

14



Atelier A4 architecture et urbanisme durables
Noëlle VIX-CHARPENTIER architecte D.P.L.G.
8, rue du Chanoine Collin - 57000 Metz
Tél : 03 87 76 02 32 - Fax : 03 87 74 82 31
Web : www.atelier-a4.fr - E-mail : nvc@atelier-a4.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME DE STIRING-WENDEL

CHRONOLOGIE DE LA PROCEDURE

PROCEDURES D'ELABORATION/REVISIONS DU P.O.S.

	<i>PRESCRIPTION</i>	<i>ARRET</i>	<i>APPROBATION</i>
1	22/01/1973	/	05/02/1979
2	08/11/1984	23/02/1988	01/06/1989

PROCEDURES D'ELABORATION/REVISIONS DU P.L.U.

	<i>PRESCRIPTION</i>	<i>ARRET</i>	<i>APPROBATION</i>
1	07/05/2009	14/02/2014	26/06/2015

APPROBATIONS DE REVISIONS ALLEGEES

APPROBATIONS DE MODIFICATIONS

APPROBATIONS DE MODIFICATIONS SIMPLIFIEES

APPROBATIONS DE DECLARATIONS DE PROJETS

APPROBATIONS DE MISES EN COMPATIBILITE

ARRETES DE MISES A JOUR

**NOTE TECHNIQUE SUR
L'ELIMINATION
DES DECHETS SOLIDES**

La collecte des **déchets ménagers et recyclables, dite collecte *Multiflux***, est gérée par le SYDEME, auquel adhère la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France, et s'effectue grâce à un système de 3 sacs de couleurs différentes :

- sacs verts => les déchets verts (fermentescibles)
- sacs oranges => les recyclables (bouteilles et flacons en plastique, emballages en acier et en aluminium, briques alimentaires et cartonnettes, journaux et revues)
- sacs bleus => les résiduels.

La collecte de ces trois sacs est assurée simultanément par un ramassage hebdomadaire, en bacs roulants de 120 ou 240 litres.

L'ensemble des sacs est acheminé au centre de tri multiflux de Morsbach, qui, doté d'un système de reconnaissance optique permettant d'identifier la couleur des sacs, redirige les différents types de déchets.

- Les déchets verts sont acheminés vers le centre de valorisation biologique par méthanisation *Méthavalor* de Morsbach. Néanmoins, afin de développer le compostage des déchets verts et favoriser la valorisation énergétique du bois, des plates-formes de réception des déchets verts et du bois seront réparties sur l'ensemble du territoire du Sydeme. La première de ces plates-formes a été inaugurée en avril 2011 : elle a été implantée à Sarralbe à côté de la déchetterie de la CC de l'Albe et des Lacs.
- Les déchets recyclables sont envoyés au centre de tri de Sainte-Fontaine (entre Saint-Avold et Freyming-Merlebach).
- Les déchets résiduels sont dirigés vers le centre d'enfouissement situé à Téting-sur-Nied.

Pour le dépôt des autres déchets, les habitants STIRING-WENDEL peuvent se rendre à la déchetterie intercommunale située sur la commune, rue du Centre.

En ce qui concerne le verre, plusieurs conteneurs sont mis à disposition au sein de la commune.

